

Compte rendu

A S S E M B L É E N A T I O N A L E

Jeudi
20 mars 2025

Séance de 9 heures

Commission des affaires sociales

17^e L É G I S L A T U R E

Mission d'évaluation et de contrôle des lois de financement de la sécurité sociale

Compte rendu n° 05

Répartition de la prise en charge des dépenses entre l'assurance maladie obligatoire et l'assurance maladie complémentaire (M. Thibault Bazin, M. Jérôme Guedj et Mme Joëlle Mélin, rapporteurs) :

- Audition de M. Fabrice Lenghart, directeur de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees), de Mme Catherine Pollak, adjointe au sous-directeur de l'observation de la santé et de l'assurance maladie, et de M. Geoffrey Lefebvre, chef du bureau de l'analyse des comptes sociaux.....2
- Audition de M. Dominique Libault, président du Haut Conseil du financement de la protection sociale (HCFiPS).....2

SESSION ORDINAIRE 2025-2026

**Présidence de
M. Jérôme Guedj et
M. Cyrille Isaac-Sibille,
co-présidents**



La séance est ouverte à neuf heures.

(Présidence de MM. Jérôme Guedj et Cyrille Isaac-Sibille, co-présidents)

Dans le cadre d'une évaluation portant sur la répartition des dépenses entre l'assurance maladie obligatoire et l'assurance maladie complémentaire, la Mission d'évaluation et de contrôle des lois de financement de la sécurité sociale auditionne, dans un premier temps M. Fabrice Lengart, directeur de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees), Mme Catherine Pollak, adjointe au sous-directeur de l'observation de la santé et de l'assurance maladie, et M. Geoffrey Lefebvre, chef du bureau de l'analyse des comptes sociaux, puis M. Dominique Libault, président du Haut Conseil du financement de la protection sociale (HCFiPS).

Les débats sont accessibles sur le portail vidéo du site de l'Assemblée à l'adresse suivante :

<https://assnat.fr/HPiHky>

La séance est levée à dix heures quarante.